

Séance du 14 mars 2025

DCM N° 2025-07

NOMBRE DE MEMBRES		
Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	23
Date de la convocation		
06/03/2025		
Date d’Affichage		
17/03/2025		

L’an deux mil vingt-cinq

Et le quatorze mars

à 17 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni en présentiel avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

19 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, POZZO DI BORGIO Louis, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, SIMONI-PIACENTINI Céline, FINI René, ALBERTINI Francine, BATTESTI Gilles, CROCE-AJACCIO Catherine, PASQUALINI Maurice, SILVESTRI Dominique, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, MURATI Carine, LOMBARDO Florence, CAMUSAT Alexandre, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste.

4 Membres absents excusés (procurations) :

M.FABRIZY Bernard a donné procuration à MME VEISON MARCELLI Nathalie  
MME BERTOLUCCI Marie Christine a donné procuration à MME GIAMARCHI Marie Dominique  
M.LECA Jean Louis a donné procuration à M. POZZO DI BORGIO Louis  
MME PORTA Marine a donné procuration à MME SIMONI-PIACENTINI Céline

6 Absents : MALAFRONTÉ Christine, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, NAPPO Michelle, FICO Aurélie, MARTEL Enzo

Monsieur BATTESTI Gilles est nommé secrétaire.

Objet de la délibération

Débat d’Orientation  
Budgétaire 2025  
Budget général  
Budget Cinéma « U Paradisu »

Madame Marie-Dominique GIAMARCHI, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée aux Finances, rappelle aux membres de l’assemblée délibérante que l’article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l’article 107 de la loi NOTRe, énonce que le Maire présente au conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et sur la gestion de la dette dans les deux mois précédant l’examen du budget.

VU l’article L.1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que la date limite de vote des budgets locaux est le 15 avril de l’année à laquelle ils se rapportent et le 30 avril lors d’une année de renouvellement des organes délibérants,

VU le rapport de présentation de Madame Marie-Dominique GIAMARCHI, 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire, destiné à définir la stratégie budgétaire pour 2025, au vu des bilans chiffrés de 2024 pour les sections de fonctionnement et d’investissement et de l’état de la dette,

OUI l’exposé de Madame Marie-Dominique GIAMARCHI, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DONNE ACTE

- A Monsieur le Maire d’avoir organisé le Débat d’Orientation Budgétaire de l’année 2025.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE  
Michel SIMONPIETRI





**DEBAT d'ORIENTATIONS  
BUDGETAIRES 2025  
DIBATTITU DI VERSURA  
BUGETARIA 2025**

**Rapport de Monsieur le Maire**

**Riportu di u Merre**



## Débat d'Orientations Budgétaires | 2025

### Sommaire

I. Le contexte international, national et régional .....	3
<b>LE BUDGET PRINCIPAL</b>	
I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	6
A. DE NOUVELLES CHARGES DE FONCTIONNEMENT .....	7
B. DE NOUVELLES RECETTES DE FONCTIONNEMENT .....	9
II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT .....	10
A. Un constat :.....	10
B. Un Programme Pluriannuel d'Investissement : .....	12
III. ETAT DE LA DETTE .....	13
<b>LE BUDGET ANNEXE "CINEMA U PARADISU"</b>	
I. Fréquentation des salles à l'échelon national .....	14
II. Fréquentation Cinéma U Paradisu .....	15
III. Le résultat financier 2024 .....	18
A. En section d'exploitation .....	18
B. Section d'investissement .....	18
IV. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES.....	19

## **PREAMBULE**

L'organisation du Débat d'Orientation Budgétaire ou DOB constitue une formalité substantielle dans les deux mois précédant l'examen du Budget.

Le DOB a pour vocation de présenter les Orientations Générales du Budget, il doit contenir des informations exigées par les dispositions de l'article D.2312-3 du Code Général des Collectivités Générales telles que l'évolution des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement, la présentation des engagements pluriannuels, les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette contractée ainsi que les perspectives pour le projet de Budget.

### **I. Le contexte international, national et régional**

#### **Le contexte international**

Malgré un contexte géopolitique tendu, l'économie mondiale reste résiliente. Les prévisions de croissance ont été revues à la hausse tandis que l'inflation a été révisée à la baisse.

La croissance pour les deux années (2025/2026) à venir devrait rester stable autour de 3,2 %, le taux d'inflation mondial devrait osciller autour de 3,5 après avoir culminé à 9,4% au troisième trimestre 2022.

Seuls les pays à faible revenu continuent à payer un lourd tribut suite aux crises traversées depuis 4 ans. Les disparités économiques se creusent. Dans le classement des pays ayant le plus faible Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant, en tête se place le Burundi (PIB de 324,9 dollars américains par habitant) suivi du Sierra Leone et du Sud Soudan.

Une action politique est nécessaire à l'échelle mondiale afin de prononcer un environnement extérieur plus favorable et renforcer la stabilité macroéconomique.

La résilience de la croissance et la rapidité de la désinflation s'expliquent par :

- L'évolution favorable de l'offre, favorisée par la baisse des prix de l'énergie,
- Le rebond de l'offre de main-d'œuvre, soutenu par l'importante immigration dans de nombreux pays avancés,
- Les mesures prises sur le plan de la politique monétaire pour soutenir l'activité économique.

Cependant les risques liés à l'inflation subsistent en raison notamment des tensions géopolitiques, des crises climatiques.

La politique de l'administration américaine qui tend vers plus de protectionnisme avec l'augmentation des droits de douane et un coup de frein à l'immigration, signifie plus d'inflation aux Etats-Unis et sans doute moins de croissance partout dans le monde.



L'imposition de restrictions supplémentaires sur les exportations chinoises pourrait également pousser l'inflation des biens à la hausse.

Ceci implique la nécessité d'une remobilisation européenne par, comme le souligne le rapport Draghi, un approfondissement du marché unique : le marché européen pèse autant que le marché américain mais il est beaucoup moins intégré.

Le Fonds Monétaire International (FMI) a évalué que diminuer de 10 % les obstacles au marché unique, notamment sur les services, donnerait 7 % de croissance supplémentaire.

L'Europe doit mieux mobiliser son épargne abondante : 300 à 400 milliards de l'épargne privée européenne vont s'investir à l'étranger.

Il est à noter qu'après avoir connu une profonde récession en raison des conséquences économiques, de la pandémie de la COVID 19, le PIB des pays membres de l'Union Européenne a eu un regain de croissance : en 2024, au 2<sup>ème</sup> trimestre, le taux de croissance était de 0,8 % dans l'U.E et de 0,6 % dans la zone euro. Malte et la Pologne enregistrent les plus fortes progressions (4,2 % et 4 %) mais l'inquiétude persiste quant au ralentissement de l'économie allemande qui pourrait avoir une croissance nulle voire connaître une légère récession.

Dans la lutte contre l'inflation, la Banque Centrale Européenne a relevé ses taux à 10 reprises (des taux d'intérêts plus élevés qui rendent les emprunts plus coûteux et freinent la demande et donc l'inflation). L'inflation ayant reculé, la Banque Centrale Européenne a réduit les taux d'intérêt de la zone « euro » de 0,25 point de pourcentage.

### **Conjoncture nationale et régionale**

Dans un contexte politique encore flou et un environnement économique dégradé, la croissance française a progressé mais l'instabilité politique a entraîné un ralentissement de la consommation des ménages (+ 0,4% après +0,6 % au 3<sup>ème</sup> trimestre) notamment en services.

Pour 2025, le gouvernement BAYROU a abaissé sa prévision de croissance de 1,1 % à 0,9 % et envisage de ramener le déficit public à 5,4 % du PIB en 2025, avec un objectif de 3 % en 2029.

Selon le pacte de stabilité et de croissance adopté en 1997 par les chefs d'état et de gouvernements européens, le déficit public ne doit pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques (en 2020, le déficit public a atteint 9 % du PIB).



La dette publique de la France s'élève en 2024 à 3 159,7 milliards d'euros soit environ 115,5 % du PIB selon l'INSEE. Le déficit de l'Etat s'élève à 139 milliards d'euros.

Face au poids de la dépense publique qui atteint en France 443,4 milliards d'euros soit environ 56 % du PIB et la hausse des taux d'intérêt qui alourdit la charge de la dette, le projet de la loi de finances 2025 prévoit une baisse des dépenses de l'Etat et l'instauration de taxes exceptionnelles sur les plus fortunés.

Le projet prévoit également de demander de redresser les comptes publics de 50 milliards d'euros. A ce titre, un effort budgétaire de 2,2 milliards d'euros est réclamé aux plus grandes collectivités locales. Le Fonds Vert destiné à accélérer la transition écologique dans les territoires est en baisse par rapport à 2024. Le niveau d'indemnisation des arrêts maladie de courte durée des fonctionnaires est porté à 90 % contre 100 % aujourd'hui.

En Corse, la Fonction Publique emploie plus de 29 000 personnes soit un emploi salarié sur cinq, la part de la Fonction Publique Territoriale représente 44 % des effectifs de la Fonction Publique.

Sur le plan de l'activité économique la Corse ralentit sans rentrer en récession. La faiblesse de la demande publique notamment pour le BTP et notamment le contexte politique n'incitent pas les agents économiques à concrétiser leurs projets.

Néanmoins, l'agroalimentaire bénéficie d'un courant d'affaires en hausse. Dans les services, le niveau des transactions évolue toujours positivement mais la tendance montre une érosion liée d'une part à une offre concurrentielle qui oblige les professionnels à adapter à la baisse leurs propositions tarifaires et d'autres part aux conditions météorologiques plus instables.

Le taux de chômage en Corse s'établit autour de 6,5 % de la population active : il reste parmi le plus bas de France. Le PIB de la Corse atteint environ 10 milliards d'euros avec 29 300 € par habitant. Le PIB par habitant est le plus faible des régions métropolitaines : 18 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté.

Démographiquement, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 351 276 personnes habitent en Corse selon une étude INSEE. La population augmente en moyenne de 1 % par an, c'est la croissance la plus dynamique des régions métropolitaines. Cette évolution est due au solde migratoire positif : le nombre d'arrivées surpassant celui des départs de l'île (environ 3 900 habitants en plus par an). Le solde naturel est négatif : en Corse, la fécondité est la plus faible de France avec un indice conjoncturel de fécondité de 1,27 enfant par femme.

**LE BUDGET PRINCIPAL****I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT****Un constat :**

Les résultats de l'exercice 2024 en Section de Fonctionnement laissent apparaître une maîtrise de nos dépenses avec un taux de réalisation de 94,96 % du total de nos dépenses prévisionnelles réelles et un dynamisme de nos recettes de Fonctionnement avec un taux de 102,50 % du total des recettes prévisionnelles réelles.

Le Résultat sur Réalisations (Dépenses et Recettes émises) est de 320 407,87 €.

L'Excédent Reporté N-1 est de 2 169 149,17€.

Le Résultat positif pour l'année 2024 est de 2 489 557,04 €.

**Résultats sur réalisations de 2020 à 2024**

	2020	2021	2022	2023	2024
Résultats sur réalisations (hors excédent N-1)	114 683,59 €	- 47 468,76 €	141 429,99 €	43 160,45 €	320 407,87 €

**Vue d'ensemble des dépenses et recettes réelles de fonctionnement de 2020 à 2024**

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT RRF</b>	<b>5 895 847,54 €</b>	<b>6 370 026,25 €</b>	<b>6 758 935,86 €</b>	<b>7 287 898,17 €</b>	<b>7 742 299,04 €</b>
variation globale en % N-1/N		8,04%	6,11%	7,83%	6,24%

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DRF</b>	<b>5 170 014,35 €</b>	<b>5 998 167,28 €</b>	<b>6 167 327,94 €</b>	<b>6 775 622,29 €</b>	<b>6 858 198,98 €</b>
variation globale en % -N-1		16,02%	2,82%	9,86%	1,22%

Néanmoins il est impératif pour la commune de poursuivre sa politique de maîtrise des dépenses et d'optimisation de ses recettes car la Section de Fonctionnement du Budget Principal 2025 devra absorber de nouvelles charges, la loi des finances 2026 prévoit une économie sur les collectivités locales de 10 Milliards d'euro.



**A. DE NOUVELLES CHARGES DE FONCTIONNEMENT**

Ces nouvelles charges sont essentiellement liées à :

- L'élargissement du champ des compétences, des communes : la loi n° 2023-1196 promulguée le 18 décembre 2023 pour le plein emploi, modifie la gouvernance en matière d'accueil du « jeune enfant » en faisant des communes les autorités organisatrices de cet accueil à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Nous sommes dans l'attente de l'organisation de réunions de travail avec les services de la CAF de Haute-Corse pour cibler l'impact de la réforme pour les Collectivités.
- Au versement de l'amende SRU qui sera de 61 416,79 €. En 2024, nous n'étions pas astreints à son versement du fait de versements de subventions aux bailleurs sociaux.
- La hausse de trois points des cotisations employeurs à la Caisse Nationale des Retraites des Agents (le montant prévisionnel que le chapitre 012 « Charges du Personnel » devra englober pour 2025 est de 64 300 €).  
Le taux passera en 2025 de 31,65 % à 34,65 %. Cette augmentation de 3 % continuera d'évoluer chaque année jusqu'en 2028 pour atteindre au 1<sup>er</sup> janvier 2028 un taux de 43,65 %.  
Le coût des recrutements envisagés, un assistant au responsable du service voirie ainsi que deux agents au service animation, sera compensé en partie par les départs à la retraite d'un agent de maîtrise principal du service technique au 31/12/2024 et d'un ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> avril 2025.

Au 31 décembre 2024, l'effectif comptait 104 agents rémunérés dont 96 fonctionnaires, 5 contrats à durée déterminée, une apprentie et deux vacataires.

REPARTITION PAR GENRE DU PERSONNEL		
NOMBRE DE FEMMES	76	73%
NOMBRE D'HOMMES	28	27%



**Débat d'Orientations Budgétaires | 2025**

PYRAMIDE DES AGES			
Agents titulaires			
TRANCHES D'AGE	Hommes	Femmes	Total
de moins de 20 ans	0	0	0
de 20 à 24 ans	1	2	3
de 25 à 29 ans	0	8	8
de 30 à 34 ans	4	2	6
de 35 à 39 ans	6	4	10
de 40 à 44 ans	2	10	12
de 45 à 49 ans	2	10	12
de 50 à 54 ans	4	7	11
de 55 à 59 ans	3	13	16
de 60 à 64 ans	4	12	16
de 65 à 69 ans	0	2	2
<b>TOTAUX</b>	<b>25</b>	<b>70</b>	<b>96</b>

**REPARTITION PAR CATEGORIES ET SERVICES**

	CATEGORIE A	CATEGORIE B	CATEGORIE C	Hors catégorie (appreni, vacataires)	TOTAL
ADMINISTRATION GENERALE	1				1
SERVICE ADMINISTRATIF	1	2	16		19
SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE	2	2	47	3	54
SERVICES CULTURELS			7		7
SERVICES TECHNIQUES			23		23
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>93</b>	<b>3</b>	<b>104</b>

**EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DE 2020 A 2024**

	2020	2021	2022	2023	2024
Chapitre 012 Charges de personnel	3 435 886,50 €	3 925 000,84 €	4 127 111,06 €	4 367 203,09 €	4 486 239,39 €
variation en % (n/n-1)		14,24%	5,15%	5,82%	2,73%

Il est à noter que l'article 189 de la loi de finances pour 2025 prévoit qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars, tout fonctionnaire en congé de maladie ordinaire (CMO) percevra 90 % de son traitement durant les 3 premiers mois de son arrêt, en remplacement de la rémunération intégrale auparavant en vigueur. Cette modification significative des conditions de rémunération du CMO impactera le chapitre 012 charges de personnel.

Malgré ces contraintes budgétaires, la Commune souhaiterait maintenir son niveau de service et poursuivre ses actions de proximité en faveur de l'entretien et du fonctionnement de nos établissements d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré, de notre multi-accueil, de notre restaurant scolaire et de notre offre culturelle.



## Débat d'Orientations Budgétaires | 2025

### EVOLUTION DES CHARGES DE 2020 A 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Chapitre 011 Charges à caractère général	1 398 726,90 €	1 691 088,33 €	1 704 535,72 €	1 885 929,89 €	1 943 765,31 €
variation en % (n/h-1)		20,90%	0,80%	10,64%	3,07%
Chapitre 012 Charges de personnel	3 433 886,50 €	3 925 000,84 €	4 127 111,06 €	4 367 203,09 €	4 486 239,39 €
variation en % (n/h-1)		14,24%	5,15%	5,82%	2,73%
Chapitre 014 - Atténuation de produits	76 378,23 €	23 294,77 €	69 562,88 €	142 798,31 €	5 448,00 €
variation en % (n/h-1)		-69,50%	198,62%	105,28%	-96,18%
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	238 362,80 €	312 647,27 €	236 713,91 €	282 308,82 €	337 241,75 €
variation en % (n/h-1)		31,16%	-24,29%	19,26%	19,46%
Chapitre 66 Charges Financières	19 139,90 €	32 947,06 €	27 904,37 €	23 326,86 €	22 687,64 €
variation en % (n/h-1)		71,96%	-15,31%	-9,24%	-10,42%
Chapitre 67 Charges Spécifiques (*)	- €	0,49 €	- €	648,00 €	- €
variation en % (n/h-1)					
Chapitre 68 Dotation aux provisions	1 500,00 €	13 188,52 €	1 500,00 €	71 407,32 €	62 816,89 €
variation en % (n/h-1)		779,23%	-88,63%	4660,49%	-12,03%
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DRP</b>	<b>6 170 014,35 €</b>	<b>6 998 167,28 €</b>	<b>6 187 327,84 €</b>	<b>6 775 622,29 €</b>	<b>6 858 188,88 €</b>

### B. DE NOUVELLES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le levier fiscal ne sera pas activé en 2025, la poursuite de l'optimisation de nos bases fiscales reste donc un impératif.

Notre cellule « Fiscalité » poursuit son travail de maximisation des bases fiscales en collaboration avec les services de la Direction Départementale des Finances Publiques.

BASES IMPOSITION DE 2020 A 2024		2020	2021	2022	2023	2024
Bases Imposition Taxe Foncier Bâti		8 039 228	7 929 338	8 167 387	8 724 000	9 130 350
Bases Imposition Taxe Foncier non Bâti		10 582	10 779	11 472	13 362	14 461
TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX DE 2020 A 2024		2020	2021 (*)	2022	2023	2024
Taux Taxe foncière		14,38	27,28	27,28	27,28	29,28
Taux Foncier non bâti		61,1	61,1	61,1	61,1	61,1

(\*) Réforme fiscale : Intégration Taux Département de 12,90 %

Les nouvelles ressources envisagées portent sur :

- Le projet d'instauration de stationnements payants temporaires sur la voirie publique de la lagune de la Marana durant la période estivale.
- L'optimisation de l'activité Buvette à l'arboretum par l'installation de distributeurs automatiques de boissons ou d'une location gérance.
- La valorisation de nos services : En 2025 le produit des services devrait connaître une sensible hausse, la fréquentation du restaurant scolaire a enregistré une hausse d'environ 10 % et les travaux d'extension du multi accueil permettront d'accueillir 7 enfants supplémentaires.

Le Budget 2025 enregistrera le produit des loyers des huit logements communaux sur une année pleine.



**Débat d'Orientations Budgétaires | 2025**

Les panneaux photovoltaïques rapportent cette année encore 108 750 € : la recette sera perçue jusqu'en 2026. A l'issue, la Commune devra trouver de nouvelles ressources.

EVOLUTION DES RECETTES DE 2020 A 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
Chapitre 013 Atténuation de charges	- €	15 003,24 €	23 417,81 €	40 545,14 €	1 855,77 €
variation en % (n/n-1)			56,09%	73,14%	-95,42%
Chapitre 70 Produits des services	240 281,54 €	705 405,52 €	753 571,39 €	887 092,79 €	968 023,87 €
variation en % (n/n-1)		193,6%	6,8%	17,7%	9,1%
Chapitres 73 Impôts et taxes (CAB)	1 741 029,25 €	1 743 004,25 €	1 742 724,90 €	1 742 009,88 €	1 743 598,88 €
variation en % (n/n-1)		0,1%	0,0%	0,0%	0,1%
Chapitres 731 Impôts directs	2 809 852,73 €	2 991 004,93 €	3 316 841,76 €	3 386 312,42 €	3 633 598,70 €
variation en % (n/n-1)		6,4%	10,9%	2,1%	7,3%
Chapitre 74 Dotations et Participations	586 757,75 €	674 986,07 €	721 208,75 €	793 705,05 €	865 521,96 €
variation en % (n/n-1)		15,0%	6,8%	10,1%	9,0%
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante (*)	277 086,27 €	238 622,24 €	201 171,25 €	436 232,89 €	444 512,36 €
variation en % (n/n-1)		-13,9%	-15,7%	116,8%	1,9%
Chapitre 77 Produits spécifiques	240 840,00 €	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	75 000,00 €
variation en % (n/n-1)					
Chapitre 78 Reprises sur amortissements, provisions	- €	- €	- €	- €	10 187,50 €
variation en % (n/n-1)					
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT RRF</b>	<b>5 895 847,54 €</b>	<b>6 370 026,25 €</b>	<b>6 758 935,86 €</b>	<b>7 287 898,17 €</b>	<b>7 742 299,04 €</b>

**II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT****A. Un constat :**

- Les dépenses d'équipement hors Autorisations de Programme sont réalisées à hauteur de 1 040 444,14 € sur un prévisionnel de 2 712 032,63 €. Les restes à réaliser reportés sur 2025 s'élèvent à 571 707,37 €.

Les opérations « Réfection éclairage public et voirie » et « Implantation d'hydrants » ont été lancées.

Au niveau des Autorisations de Programme, 1 626 336,72 € ont été réalisés sur les 2 167 135,59 € initialement prévus.

La création des huit logements a été réceptionnée, la modernisation de la bibliothèque municipale est achevée.

Enfin pour des problèmes liés à la présence de chiroptères, l'autorisation de programme « Parc découverte » sera clôturée en 2025 et fera l'objet d'une nouvelle étude de faisabilité.

- Des recettes, pour un montant total de 566 972,06 €, ont été perçues, les « restes à réaliser » à reporter sur 2025 s'élèvent à 964 453,70 € sur un montant prévisionnel des recettes de 1 685 150,29 €.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2024

DEPENSES	EXECUTION			RECETTES	EXECUTION		
	BP 2024 + PAR 2023 + DM	Réalisation (mandats émis)	Restes à réaliser report sur 2023		Vote + PAR 2023 Budget 2024	Réalisation (Titres émis)	Restes à réaliser report sur 2023
OPM - OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES	1 353 235,74 €	578 565,49 €	285 478,47 €	OPM - OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES	331 956,38 €	109 492,40 €	208 258,56 €
OP 13 - URBANISME	15 560,00 €	8 974,07 €	2 220,00 €	URBANISME - OP 13	- €	- €	- €
OP 20 - CIMETIERE	62 304,49 €	29 647,16 €	21 280,50 €	CIMETIERE - OP 20	- €	- €	- €
OP 49 - ECLAIRAGE PUBLIC	284 857,00 €	11 475,22 €	239 853,50 €	ECLAIRAGE PUBLIC - OP 49	110 807,00 €	- €	110 807,00 €
OP 53 - VOIRIE	714 793,40 €	390 560,20 €	11 747,50 €	VOIRIE OP 53	- €	- €	- €
OP 66 - ACHAT FONCIER	121 972,00 €	- €	9 937,00 €	ACHAT FONCIER - OP 66	- €	- €	- €
OP 99 - VIDEO PROTECTION	119 310,00 €	21 222,00 €	1 200,00 €	VIDEO PROTECTION - OP 99	- €	- €	- €
OP 111 - LOGEMENTS CASSETA	40 000,00 €	- €	- €	CREATION B LOGEMENTS -OP 104	468 800,00 €	377 807,97 €	90 992,03 €
Total des dépenses d'équipement hors Autorisations de Programme (a)	2 732 031,69 €	1 040 444,14 €	571 707,97 €	OPI05 - COEUR DE VILLE	- €	- €	- €
AP1/OPI04 - CREATION B LOGEMENTS	686 773,15 €	685 059,16 €	- €	OPI06 - SENTIERS PATRIMONIAUX	508 830,91 €	- €	507 607,80 €
AP2/OPI05 - COEUR DE VILLE	387 500,00 €	30 565,51 €	- €	OPI07 - PARC DECOUVERTE LDT MONICA	138 281,00 €	- €	- €
AP3/OPI05 - SENTIERS PATRIMONIAUX	661 565,60 €	661 565,60 €	- €	OPI08 - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	47 125,80 €	47 125,80 €	- €
AP4/OPI07 - PARC DECOUVERTE LDT MONICA	173 254,96 €	3 784,12 €	- €	OPI09 - MODERNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE	29 344,20 €	32 545,89 €	46 738,31 €
AP5/OPI08 - PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	29 838,96 €	29 838,96 €	- €	OP110 - EXTENSION MULTI ACCUEIL 1 PIRELLI	- €	- €	- €
AP6/OPI09 - MODERNISATION DE LA BIBLIOTHEQUE	206 992,92 €	206 992,92 €	- €				
AP7/OPI10 - EXTENSION MULTI ACCUEIL 1 PIRELLI	21 200,00 €	8 530,22 €	- €				
Total des dépenses d'équipement Autorisations de Programme (b)	1 167 135,59 €	1 616 336,72 €	- €				
<b>TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT (a+b) (c)</b>	<b>4 899 167,28 €</b>	<b>2 656 780,86 €</b>	<b>571 707,97 €</b>	<b>TOTAL RECETTES EQUIPEMENT</b>	<b>1 485 150,28 €</b>	<b>368 972,06 €</b>	<b>964 433,70 €</b>
Remboursement de Capital des Emprunts	155 787,59 €	155 787,59 €	- €	FACTVA	148 580,16 €	148 580,16 €	- €
Achats parts sociales compte 265 opti	1 000,00 €	- €	- €	TAXE AMENAGEMENT	310 000,00 €	135 347,79 €	- €
		- €	- €	O24 - Produits des émissions	35 000,00 €	- €	- €
		- €	- €	Excédent de fonctionnement capitalisés 1068	- €	- €	- €
<b>TOTAL DEPENSES FINANCIERES (d)</b>	<b>156 787,59 €</b>	<b>155 787,59 €</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL RECETTES FINANCIERES (d)</b>	<b>493 580,16 €</b>	<b>284 927,95 €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES (c+d)(e)</b>	<b>5 055 954,87 €</b>	<b>2 812 568,45 €</b>	<b>571 707,97 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES (c+d)(e)</b>	<b>2 178 730,43 €</b>	<b>651 900,01 €</b>	<b>964 433,70 €</b>
Ch. 040 Ord. d'ordre de transfert entre section	84 122,05 €	83 278,96 €	- €	Op. d'ordre de transfert entre section	653 861,03 €	646 971,13 €	- €
		- €	- €	Virement de la section de fonctionnement	1 930 585,96 €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (f)</b>	<b>84 122,05 €</b>	<b>83 278,96 €</b>	<b>- €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE (f)</b>	<b>2 584 447,01 €</b>	<b>646 971,13 €</b>	<b>- €</b>
<b>DEPENSES - TOTAL GLOBAL (e+f)</b>	<b>5 140 076,92 €</b>	<b>2 905 847,41 €</b>	<b>571 707,97 €</b>	<b>RECETTES - TOTAL GLOBAL (e+f)</b>	<b>4 763 177,44 €</b>	<b>1 498 871,16 €</b>	<b>964 433,70 €</b>
Pour information 001 - Solde d'exécution régular reporté N-1	- €	- €	- €	Pour information 001 - Solde d'exécution positif reporté N-1	356 900,80 €	- €	- €



Le résultat sur réalisations de la section d'investissement est de – 1 406 976, 65€.

Le report du solde positif N-1 est de 356 900,80 €.

Le résultat de l'année 2024 est de -1 050 075,85 €.

Le résultat des RAR (recettes-dépenses) est de 392 746,33 €.

Ce qui donne un résultat cumulé 2024 de – 657 329,52 €.

## B. Un Programme Pluriannuel d'Investissement :

### 1. Poursuite des autorisations de programme :

- Cœur de Ville, le dossier de consultation de l'opération « Cœur de Ville » est en cours de finalisation.
- Sentiers patrimoniaux, en cours d'achèvement
- Projet alimentaire territorial, en cours d'achèvement
- Extension du Multi-accueil, le projet a reçu un avis favorable du Service de la Protection Maternelle et Infantile, le permis de construire est en cours d'instruction.

### 2. Ouverture de nouvelles autorisations de programme :

- L'extension de la Maison des Arts et de la Culture avec la création de deux salles multimodales d'une capacité de 48 et 30 places portant la capacité d'accueil du complexe à 340 places assises. Des spectacles, des conférences et des projections cinématographiques pourront y être proposés.
- La création de logements communaux destinés à la location au lieu-dit Casetta. Ce projet permettra d'alimenter à terme les ressources de la Section de Fonctionnement.
- La création de parkings communaux sur le cordon lagunaire. Ces parkings payants durant la saison estivale, généreront de nouvelles recettes de Fonctionnement.
- Les travaux de la troisième tranche du cimetière communal au lieu-dit Canale

**Débat d'Orientations Budgétaires | 2025****III. ETAT DE LA DETTE**

Le montant du Capital restant au 1<sup>er</sup> janvier 2025 est de 2 024 203,98 €. Les annuités s'élèvent à 178 602,12 € dont 21 033,64 € correspondant au remboursement des intérêts (Section de Fonctionnement) et 157 568,48 € correspondant au remboursement du Capital. (Section d'Investissement)

La Commune est liée par deux prêts à taux fixe :

- Un prêt contracté en décembre 2020 auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de 20 ans à un taux d'intérêt fixe de 0,98 %, d'un montant de 1 900 000 €.
- Un prêt contracté auprès de la Caisse d'Epargne pour une durée de 15 ans, d'un montant de 1 000 000 €, au taux fixe de 1,35 %.

Notre capacité de désendettement est de 2,29 années. Si la Commune consacre tous les ans l'intégralité de son épargne brute, en moins de deux ans et demie, elle rembourse la totalité de sa dette.

Le ratio de la capacité de désendettement est à un niveau plus que convenable. Il évolue positivement en 2024, notre capacité de désendettement était de quatre ans en 2023.

	2020	2021	2022	2023	2024
capital restant du au 31/12/	2 734 277,57 €	2 520 870,38 €	2 351 719,16 €	2 179 991,97 €	2 024 203,99 €
capacité de désendettement(en nbre d'année) doit être inférieure à 10 ans	5,63	6,82	3,99	4,27	2,29

**ENCOURS DE LA DETTE**

Période	Capital restant dû	Remboursement Intérêts	Remboursement Capital	Annuités
2025	2 024 203,98 €	21 033,64 €	157 568,48 €	178 602,12 €
2026	1 866 635,50 €	19 232,22 €	159 369,90 €	178 602,12 €
2027	1 707 265,60 €	17 409,70 €	161 192,42 €	178 602,12 €
2028	1 546 073,18 €	15 565,78 €	163 036,34 €	178 602,12 €
2029	1 383 036,84 €	13 700,20 €	164 901,92 €	178 602,12 €
2030	1 218 134,92 €	11 812,71 €	166 789,41 €	178 602,12 €
2031	1 051 345,51 €	9 903,07 €	150 260,20 €	160 163,27 €
2032	901 085,31 €	8 595,40 €	96 250,36 €	104 845,76 €
2033	804 834,95 €	7 649,83 €	97 195,93 €	104 845,76 €
2034	707 639,02 €	6 694,98 €	98 150,78 €	104 845,76 €
2035	609 488,24 €	5 730,74 €	99 115,02 €	104 845,76 €
2036	510 373,22 €	4 757,04 €	100 088,72 €	104 845,76 €
2037	410 284,50 €	3 773,76 €	101 072,00 €	104 845,76 €
2038	309 212,50 €	2 780,83 €	102 064,93 €	104 845,76 €
2039	207 147,57 €	1 778,14 €	103 067,62 €	104 845,76 €
2040	104 079,95 €	765,81 €	104 079,95 €	104 845,76 €
<b>TOTAL</b>		<b>151 183,85 €</b>	<b>2 024 203,98 €</b>	<b>2 175 387,83 €</b>



## L'ÉPARGNE BRUTE

Indicateur permettant de mesurer la richesse de la collectivité, l'épargne brute résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement réelles. L'excédent finance la section d'investissement et doit être supérieur ou égal au remboursement de la dette. La part des cessions d'immobilisations est retirée car il s'agit de recette exceptionnelle. L'épargne brute dégagée sur l'exercice 2024 est de 809 100.06 €.

### LE BUDGET ANNEXE « CINEMA U PARADISU »

#### I. Fréquentation des salles à l'échelon national

En 2024, la fréquentation des salles de cinéma en France a atteint 181,3 millions d'entrées, enregistrant une augmentation de près d'un million par rapport à 2023. Cette performance exceptionnelle positionne la France comme une "exception mondiale", étant le seul pays à connaître une hausse de la fréquentation cinématographique cette année.

Cette dynamique positive est principalement attribuée au succès du cinéma français, qui représente 44,4 % des entrées totales en 2024, un des niveaux les plus élevés jamais enregistrés. Trois productions nationales se distinguent particulièrement :

- "Un p'tit truc en plus" : 10,3 millions d'entrées
- "Le Comte de Monte-Cristo" : 9,1 millions d'entrées
- "L'Amour ouf" : 4,7 millions d'entrées

Ces trois films cumulent près de 25 millions d'entrées à eux seuls.

La répartition des parts de marché en 2024 est la suivante :

Origine des films	Part de marché (%)
Films français	44,4
Films américains	36,7
Autres nationalités	18,9

Cette prédominance du cinéma national a largement contribué à la résilience et à la croissance du secteur en France, malgré un contexte international où la fréquentation des salles est en baisse dans de nombreux pays comparables.

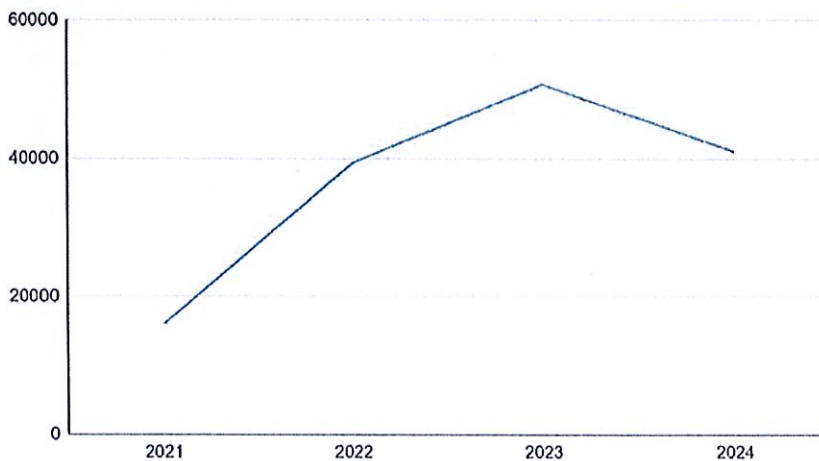
En résumé, l'année 2024 marque une période florissante pour le cinéma français, tant en termes de production que de fréquentation, consolidant la position unique de la France dans le paysage cinématographique mondial.

## II. Fréquentation Cinéma U Paradisu

Au cours de l'année 2024, la salle « U Paradisu » enregistre un total de 41 078 entrées. Cela constitue un bon chiffre malgré une baisse de 19% comparativement à l'année précédente (52 251 entrées) mais reste tout de même en augmentation globale de +157 % par rapport à 2021 (15 976 entrées). Les résultats de l'année 2023 s'expliquent par la sortie de films locaux, d'Eric Fraticelli: Le clan avec ses 9 264 entrées et Inestimable comptabilisant 6 247, soit presque 16 000 entrées à eux seuls.

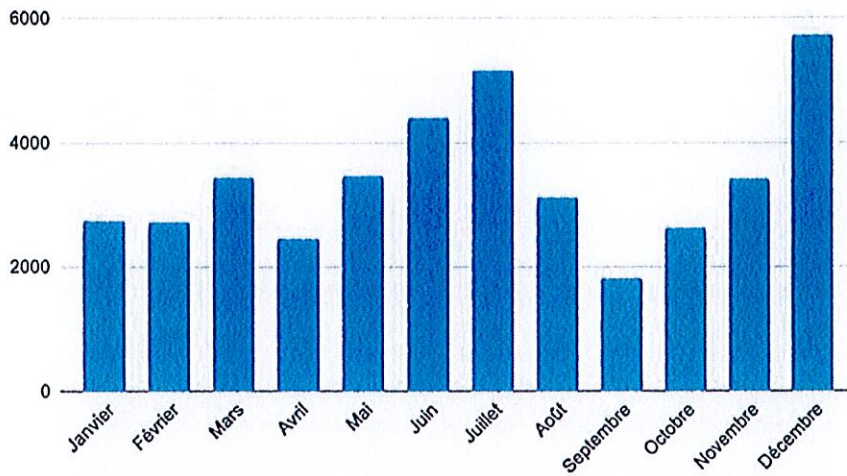
L'année 2024 constitue néanmoins la deuxième meilleure année en termes de chiffres après l'exceptionnelle année 2023.

Courbe des entrées





Nombre d'entrées par mois en 2024



**Top 10 des entrées en 2023 dans votre salle U Paradisu en 2024 :**

1. Vice-Versa 2 (5 117)
2. Le Comte de Monte-Cristo (2 570)
3. Un p'tit truc en plus (2 353)
4. Moi, Moche et Méchant 4 (2 325)
5. Dune : Deuxième partie (2 233)
6. Vaiana 2 (1 971)
7. Gladiator II (1 625)
8. Mufasa : Le Roi Lion (1 555)
9. On aurait dû aller en Grèce (1 530)
10. Deadpool & Wolverine (1 033)

## Secteur des films de 2024

Deadpool & Wolverine (1 033)

4,6%

On aurait du aller en Grèce (1 5...)

6,9%

Mufasa : Le Roi Lion (1 555)

7,0%

Gladiator II (1 625)

7,3%

Vaiana 2 (1 971)

8,6%

Dune : Deuxième partie (2 233)

10,0%

Moi, Moche et Méchant 4 (2 325)

10,4%

Vice-Versa 2 (5 117)

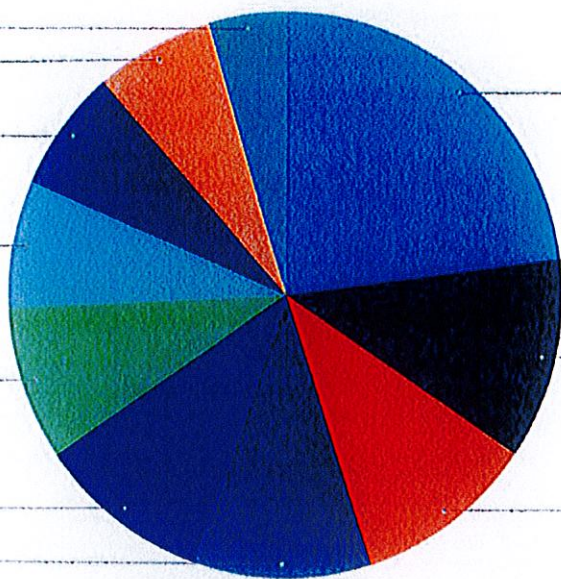
22,9%

Le Comte de Monte-Cristo (2 570)

11,5%

Un p'tit truc en plus (2 353)

10,5%





### III. Le résultat financier 2024

#### A. En section d'exploitation

Le montant des dépenses réelles s'élève à 387 374,09 € et représente 95,03 % du montant total des prévisions initiales.

La réalisation des recettes réelles s'élève à 395 378,44 € et représente 102,24 % des prévisions initiales.

Ces chiffres traduisent une gestion rigoureuse en matière de dépenses et le dynamisme de nos recettes.

Le résultat cumulé de la section d'exploitation de 63 837,12 € réparti comme suit :

Résultat sur réalisation : - 11 115,51 €

Excédent reporté N-1 : 74 952,63 €

#### B. Section d'investissement

En dépenses, le montant des réalisations s'élève à 12 311,60 € (opération d'ordre)

En recettes, le montant des réalisations s'élève à 31 431,46 € (recettes d'ordre : dotation aux amortissements)

Le résultat sur réalisation est de 19 119,86 € et le résultat cumulé de 38 239,72 € répartis comme suit :

Dépenses : 12 311,60 €

Recettes : 31 431,46 €

Résultat de l'exercice : 19 119,86 €

Résultat cumulé clôturé : 38 239,72 €

#### **IV. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES**

L'année cinématographique 2025 sera marquée par la sortie de quelques grandes productions. Elle devrait s'inscrire dans la continuité de 2024 en matière de nombre d'entrées :

Les grands rendez-vous :

- Mickey 17
- Blanche Neige
- Avatar : Fire and Ash
- Mission : Impossible – Final Reckoning
- Superman
- Zootopie 2
- Les 4 Fantastiques – Premiers pas
- Kaamelott – Deuxième Volet
- Jurassic World – Renaissance
- Dragons